



Le Clain à Chasseneuil (86), le 20 septembre 2022. Photo : ARB NA

PLUVIOMÉTRIE

/ p.3

Des précipitations hétérogènes entre le N et le S

EAUX SOUTERRAINES

/ p.4

65% des stations ont un niveau inférieur à la moyenne
2^e situation la moins favorable depuis 27 ans

COURS D'EAU

/ p.5

Une grande majorité de stations avec un débit inférieur
à leur moyenne. Des DCR franchis.

ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES

/ p.8

Situation la moins favorable depuis 11 ans

MESURES DE RESTRICTION

/ p.9

Près de la totalité des zones de gestion concernées par
des mesures de limitations de l'irrigation.

03
02

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Septembre 2022

Bulletin n°205

Septembre 2022

ÉDIT'EAU

Les pluies ont été inégalement réparties sur le territoire : déficits de -10 à -40 % dans les Charentes au Sud, et cumuls conformes à la normale ou faiblement excédentaires de 10 à 20% sur le Poitou, au Nord. Le mois de septembre a cependant été marqué par le retour de pluies efficaces, avec des cumuls légèrement positifs dans l'ensemble.

Ainsi, la situation des nappes souterraines s'est très légèrement améliorée par rapport au mois précédent, même si 65% des piézomètres indiquent encore un niveau inférieur à la moyenne. C'est la 3^e situation la moins favorable de ces 27 dernières années à la même période.

La quasi-totalité des cours d'eau suivis indique un débit mensuel inférieur aux moyennes de saison, et les déficits restent assez marqués. Si bien qu'avec 57% de stations sans écoulement, la situation des petits cours d'eau est la plus défavorable à cette période depuis 2012.

Des soutiens d'étiage par les barrages-réservoirs ont débuté dès mai. Les taux de remplissage en Charente et en Deux-Sèvres sont inférieurs à leurs moyennes.

Les mesures de restriction se sont globalement poursuivies et intensifiées courant septembre, tous usages confondus.

Sommaire

EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN) / p.2

PLUVIOMÉTRIE / p.3

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES / p.4

DEBITS DES COURS D'EAU / p.5

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS / p.7

ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES / p.8

MESURES DE RESTRICTION / p.9

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, le BRGM, les préfectures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

Agence Régionale
de la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine

Avec le concours financier de
l'Union Européenne
(fonds FEDER)



Et la participation de :
DREAL Nouvelle-Aquitaine
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

SEPTEMBRE 2022 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou-Charentes).



THOUET ET SÈVRE NANTAISE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations excédentaires au NE et SO de +10 à +25%

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à sa moyenne, 6 proches. Evolution : 3 en baisse, 4 en hausse.
6/7

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 4 stations avec un déficit très important (>-80%), 4 en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), et 2 en déficit
4/11

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations hétérogènes : déficitaires de -25 à -50% à l'ouest, et excédentaires à l'est de 10 à 25%

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 4 piézomètres supérieurs à la moyenne, 6 proches, 6 inférieurs et 1 inférieur aux minima. Evolution : 9 en baisse, 8 en hausse.
6/18

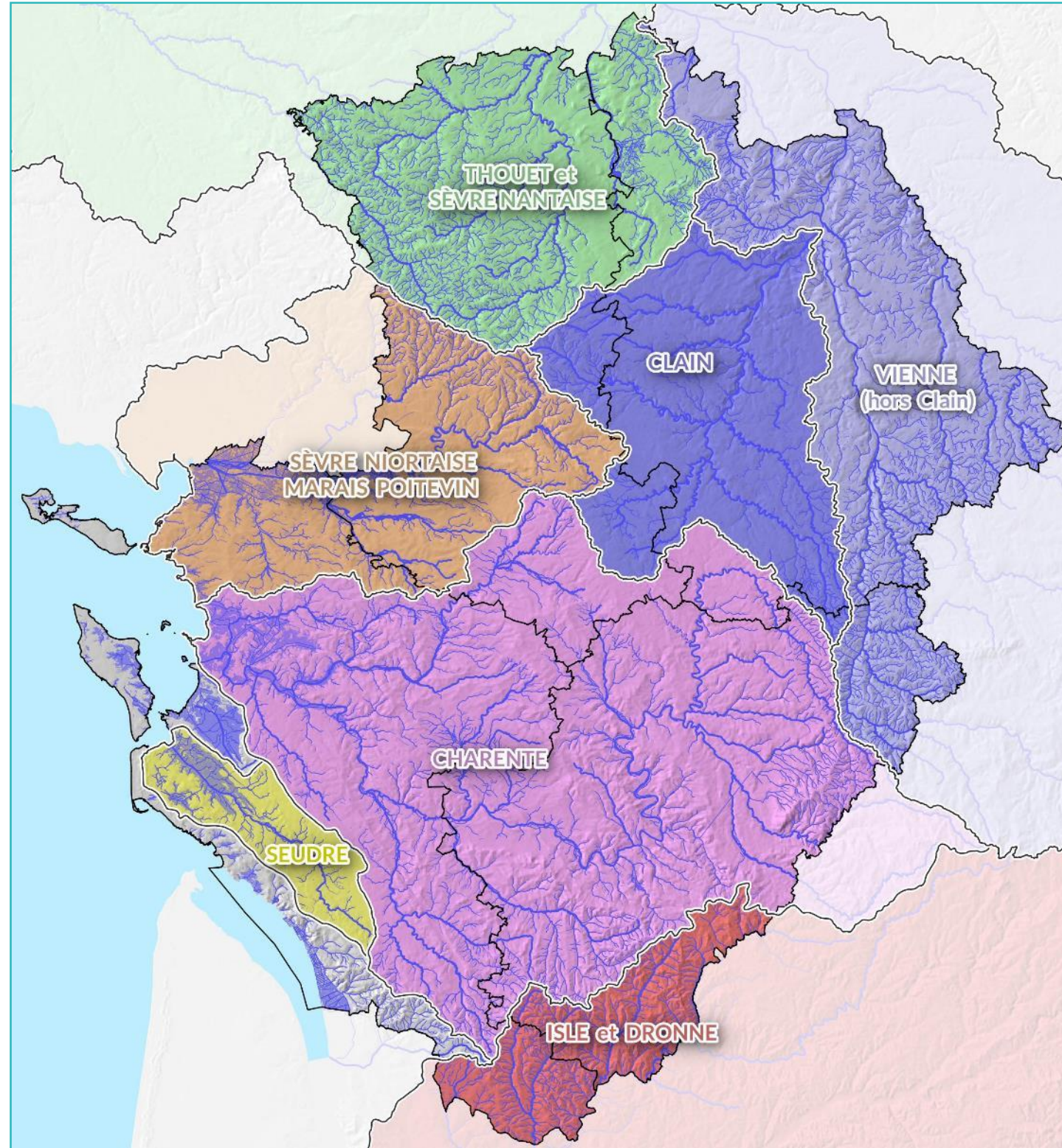
 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station en déficit marqué par rapport à sa moyenne (entre -50 et -80%), 1 en déficit très important (> -80%). 2 stations en déficit
2/5

SEUDRE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -50 à -75%

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres inférieurs à la moyenne. Evolution : 2 en baisse.
2/2

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations en déficit marqué par rapport à la moyenne (entre -50 et -80%)
2/2



Vienne (hors Clain)

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations excédentaires de 10 à 25%

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres proches de la moyenne, 2 inférieurs, et 1 inférieur aux minima. Evolution : 3 en hausse, 2 en baisse
2/5

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 4 en léger déficit (-10 à -50%), 5 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), et 1 avec un déficit très important (> -80%) ; 1 > moyenne
5/11

CLAIN

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations excédentaires au NO de 25 à 50%, et déficitaires de -10 à -25% au sud

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 6 piézomètres supérieurs à la moyenne, 1 supérieur aux maxima, 5 proches, 14 inférieurs. Evolution : 14 en hausse, 12 en baisse. 1 indéterminé.
14/27

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 6 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), 1 avec un déficit très important (> -80%) ; 2 en déficit
6/9

CHARENTE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25 à -50%

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 4 supérieurs à la moyenne, 35 inférieurs, 3 très inférieurs, et 6 proches de la moyenne. Evolution : 10 en hausse, 38 en baisse. 2 indéterminés.
35/50

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 6 stations en déficit par rapport à leur moyenne (entre -10 et -50%), 5 en déficit marqué (entre -50 et -80%), et 1 proche (entre -10 et +10%), 1 > moyenne ; 2 en déficit très important (>80%)
6/15

ISLE ET DRONNE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de -25 à -50%

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre proche de la moyenne, 2 piézomètres inférieurs à la moyenne. Evolution : 2 en baisse, 1 en hausse.
2/3

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station en déficit par rapport à sa moyenne (entre -10 et -50%), 2 en déficit marqué (entre -50 et -80%). 1 indéterminé
2/4

Légende – Pictogrammes

 Précipitations
X : nombre de stations de la couleur indiquée
Y : nombre de stations total du bassin

 Niveaux des nappes
X/Y

 Débits des cours d'eau
X/Y

Légende – couleurs des pictogrammes

 Très supérieur à la moyenne / excédent important
 Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
 Conforme à la moyenne
 Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
 Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
 Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

PLUVIOMÉTRIE

Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine

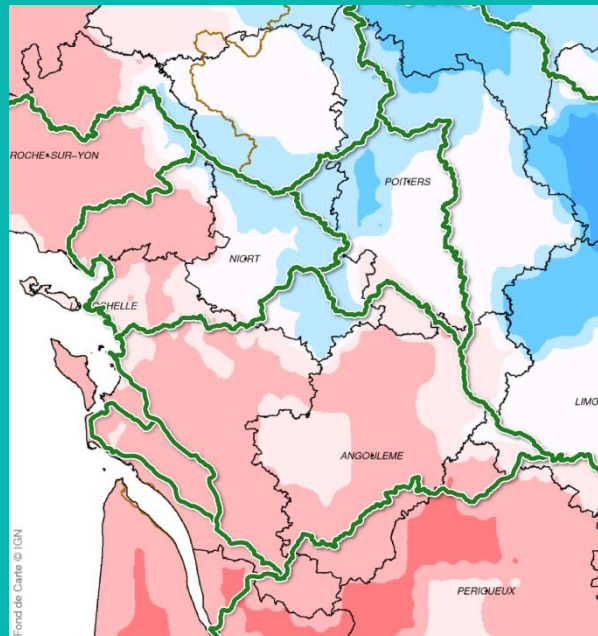
Bulletin mensuel de septembre 2022 édité le 05 octobre 2022.

Dans ce bulletin sont utilisées les nouvelles normales de référence sur la période 1991-2020.

Pluviométrie du mois de septembre 2022

En Charente et Charente-Maritime, les cumuls de pluie ont été souvent compris entre 30 et 50 mm, et jusqu'à 60 à 70 mm localement au nord-est de la Charente. Ces valeurs sont inférieures à la normale de -10 à -40 %.

Dans le Poitou, il est tombé 50 à 60 mm de pluies, et jusqu'à 70 à 90 mm dans les Deux-Sèvres. Ces cumuls sont conformes à la normale ou faiblement excédentaires de 10 à 20%.



Carte des rapports aux normales 1991/2020 des précipitations de septembre 2022

Cumuls aux quatre principales stations

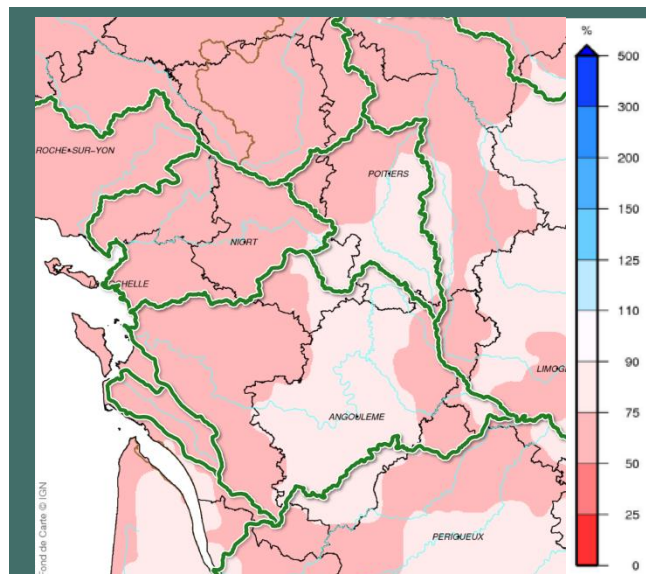
Les cumuls pluviométriques du mois de septembre 2022 sont inférieurs aux moyennes mensuelles inter-annuelles aux stations de Cognac (-25%), La Rochelle (-15%), et Poitiers (-14%), et légèrement supérieurs à Niort (+3%),

COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
AOUT	SEPTEMBRE	AOUT	SEPTEMBRE	AOUT	SEPTEMBRE	AOUT	SEPTEMBRE
10.8	47.1	19.1	50.8	34.5	63.5	44.4	45.4
(53.2)	(62.8)	(46.2)	(59.7)	(53.4)	(61.7)	(43.3)	(52.9)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1991-2020) sont écrits entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre à septembre 2022

Les cumuls de pluie de novembre 2021 à septembre 2022 sont déficitaires de -20 à -35 %.



Carte des rapports aux normales 1991/2020 des précipitations (novembre à septembre 2022)

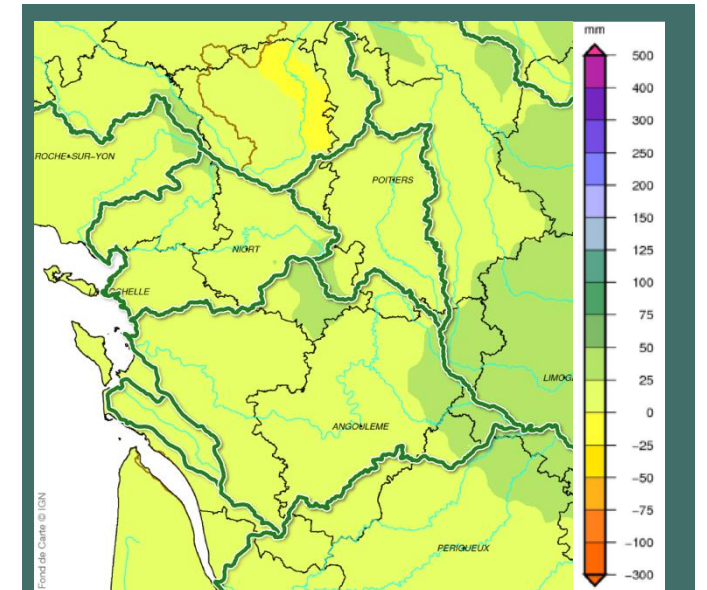
Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Les cumuls de précipitations efficaces sont faiblement négatifs dans le nord-est des Deux-Sèvres (0 à -5 mm), et ils s'échelonnent entre 0 et +25 mm sur le reste du bassin.

Les cumuls des pluies efficaces depuis novembre 2021 sont souvent compris entre 30 et 90 mm.

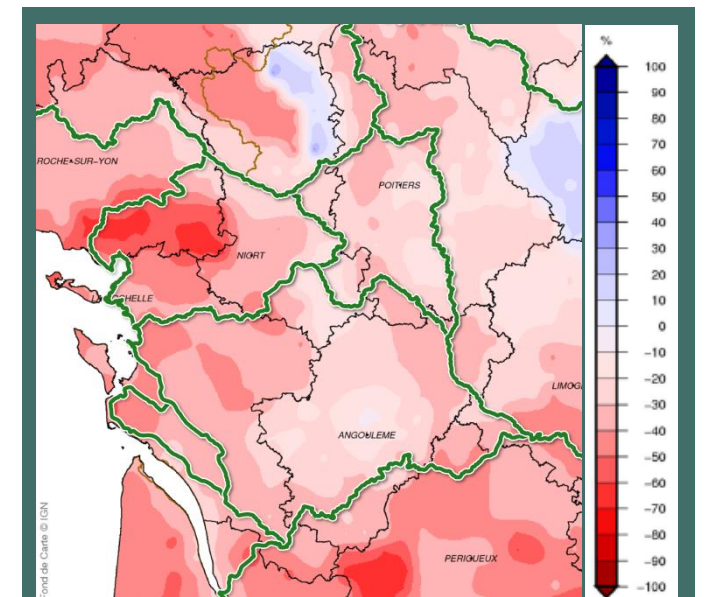
Ils sont un peu plus faibles dans le nord de la Vienne (0 à +20 mm), mais plus élevés sur la moitié sud des départements charentais (100 à 140 mm). La valeur maximale proche de 160 mm est atteinte dans le sud-est des Deux-Sèvres.



Cumul des pluies efficaces de septembre 2022

Humidité dans les sols superficiels

Malgré une humidification à la fin du mois de septembre, les sols restent plus secs que la normale, sauf sur une petite zone située sur le nord-est des Deux-Sèvres.



Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols le 1er octobre 2022



Pour en savoir plus ...

<https://meteofrance.fr/actualite/publications/les-publications-de-meteo-france>

Retrouvez dans cette rubrique les bilans climatiques nationaux, les résumés climatiques régionaux, les prévisions saisonnières, les points neige et les bilans hydrauliques des sols.

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Région Nouvelle-Aquitaine, BRGM ; traitements ARB NA

Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

En 2021-2022, la période de reconstitution des ressources en eau s'est enclenchée relativement tard (fin décembre) après une période de sécheresse. Malgré des précipitations importantes en décembre, début mars la situation apparaît plutôt défavorable, à la veille de la période d'étiage durant laquelle débute la phase de vidange des ressources en eau. La succession de trois mois secs ensuite (mars, avril, et mai), confirme cette situation, malgré un mois de juin pluvieux en dernière décade. Celui-ci a ensuite été suivi de 2 mois très secs, juillet et août, puis d'un mois de septembre peu arrosé.

La situation observée fin septembre s'est légèrement améliorée par rapport au 31 août, avec **72 piézomètres** présentant un niveau inférieur à la moyenne interannuelle, soit **65% du parc** tous types de nappes confondus (72% fin août). **28%** des piézomètres indique des **niveaux proches ou supérieurs à la moyenne** (28% fin août).

Fin septembre, **68 piézomètres** sur 111 présentent une **baisse** par rapport au mois précédent.

Au 30 septembre, la situation de 2022, se situe au 3^e rang des situations les moins favorables de ces vingt-sept dernières années, derrière 2005 et 1996.

Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

30% des piézomètres sont **proches ou supérieurs** à la moyenne de plus de 5% (22% fin août), dont 22% proche de la moyenne ; **55 piézomètres** sont **inférieurs** à la moyenne (70%).

Pour les nappes captives :

48% des niveaux piézométriques sont **proches à supérieurs** à la moyenne de plus de 5% (45% fin août), dont 12% proche de la moyenne ; **17 piézomètres** sont **inférieurs** à la moyenne (52%).

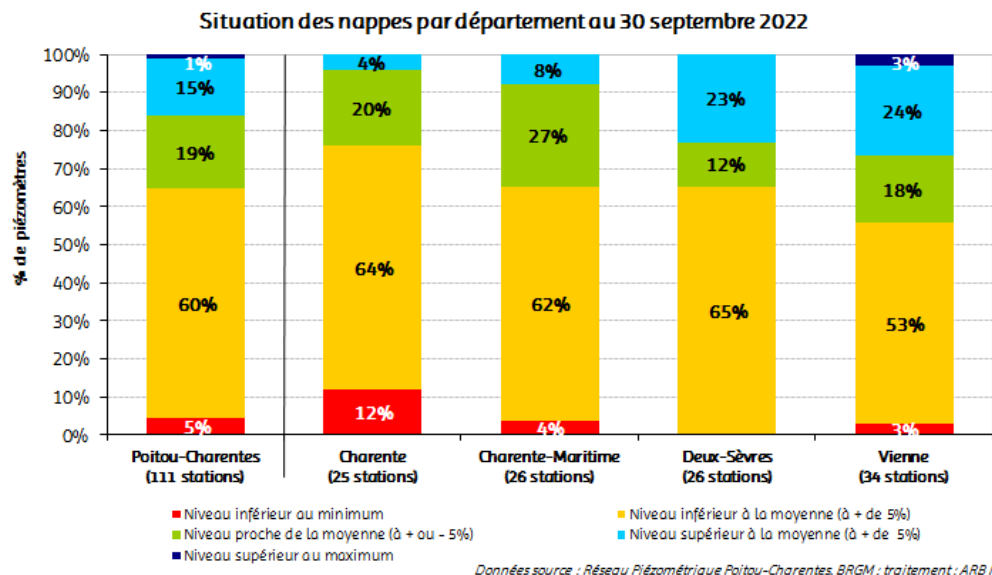
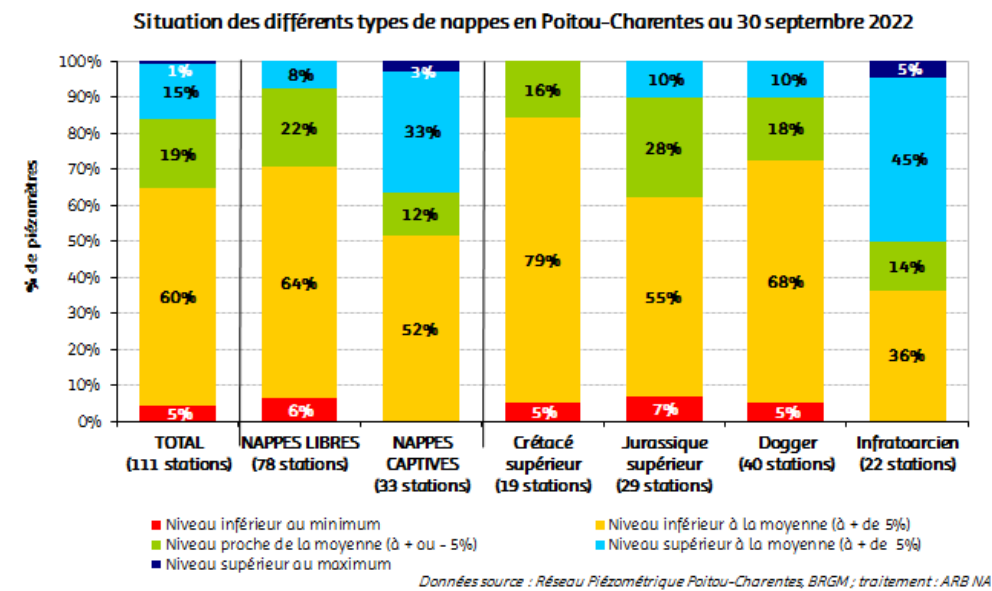
Synthèse par département

En Charente : la situation s'est un peu améliorée fin septembre par rapport à fin août, avec **24%** de piézomètres **proches à supérieurs** à la moyenne (16% fin août) ; **19 piézomètres** (sur 25) sont inférieurs à la moyenne fin septembre, soit **76%**.

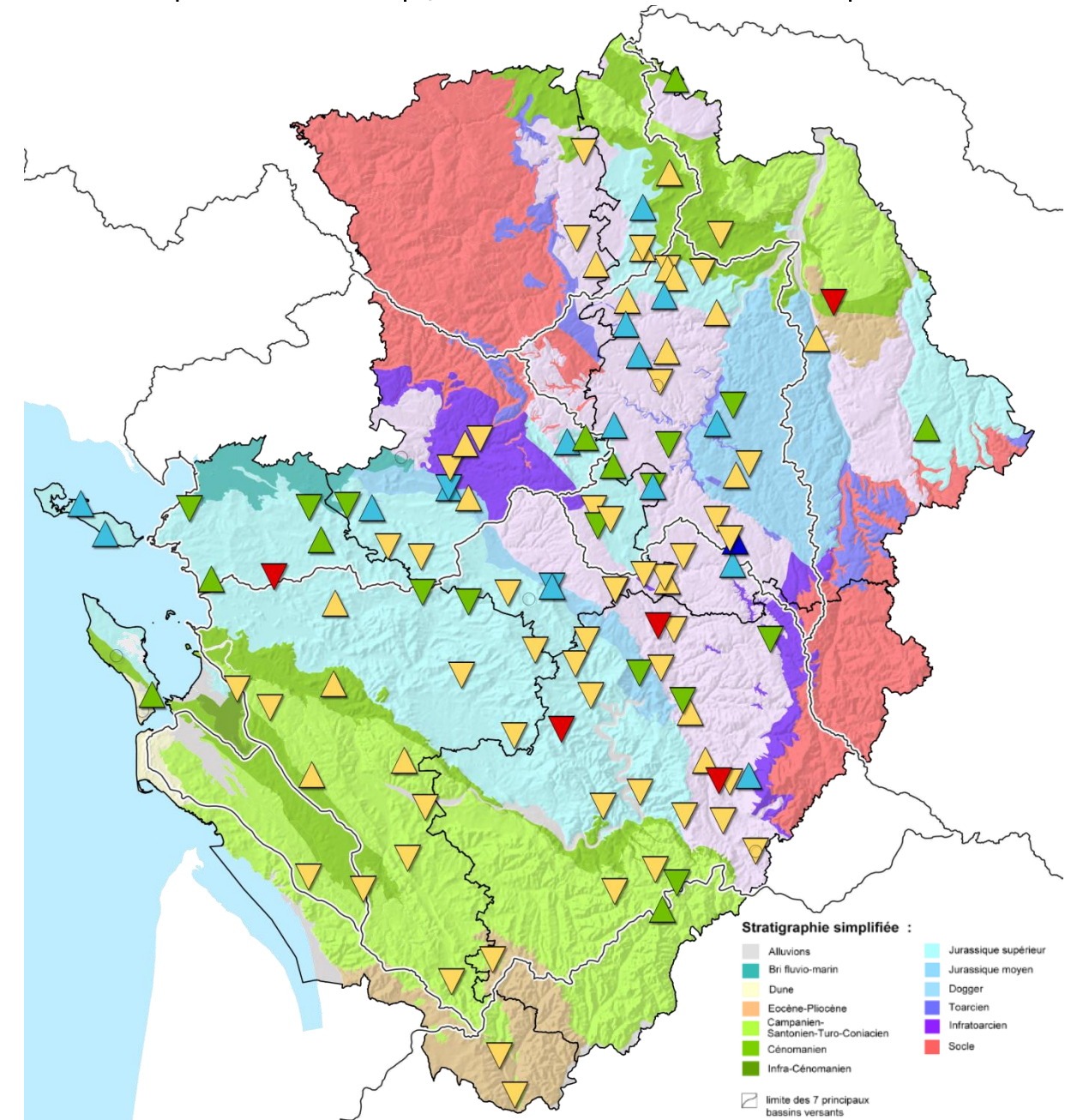
En Charente-Maritime : la situation observée fin septembre s'est légèrement améliorée par rapport à celle observée fin août : en effet, **35%** des piézomètres se situent **proches à supérieurs** à la moyenne (27% fin août). **17 piézomètres** (sur 26) sont en dessous de la moyenne (**66%**).

En Deux-Sèvres : la situation fin septembre s'est légèrement améliorée par rapport à celle observée fin août : **35%** des piézomètres sont **proches à supérieurs** à la moyenne (32% fin août) ; **17 piézomètres** (sur 26) sont en dessous de la moyenne (**65%**).

En Vienne : la situation fin septembre s'est légèrement améliorée par rapport à celle observée fin août, puisque **44%** des piézomètres présentent un niveau **proche à supérieur** à la moyenne, contre 36% fin août ; **19 piézomètres** (sur 34) sont inférieurs à la moyenne (**56%**).



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 30 septembre 2022



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :
- au mois précédent :
- à l'historique des mesures :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Non-déterminé
- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5%
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
- Inférieur à la moyenne de plus de 5%
- Inférieur au minimum



Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

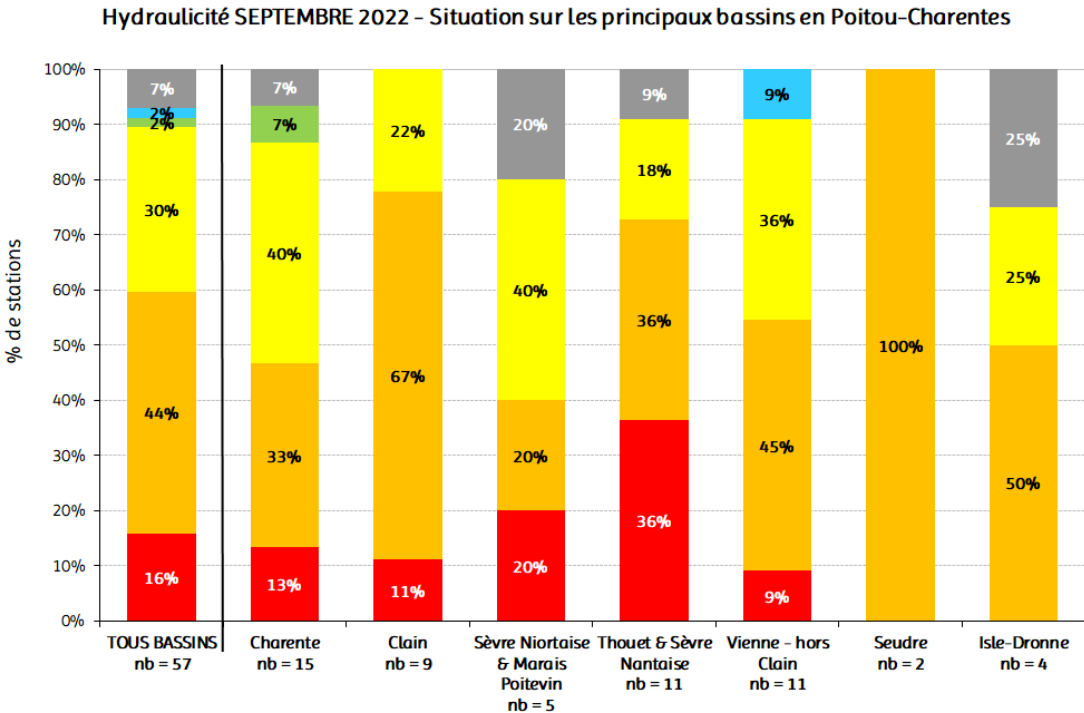
Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département Hydrométrie et Prévion des Crues ; Traitements : ARB NA.

Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

Courant septembre, les débits des cours d'eau ont généralement été inférieurs aux moyennes de saison. Ainsi, la quasi-totalité des stations du territoire (hormis quelques stations des bassins de la Charente et de la Vienne), présente un débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de septembre. Les déficits sont marqués voire même très importants (60 % des stations avec un déficit compris entre 50% et 100%). Le Débit de Crise a été franchi durant 27 jours sur le Clain, 4 jours sur le Thouet, et 4 jours sur la Seudre.



Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.

Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du débit moyen mensuel sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	SEPTEMBRE 2022	
			Débit moyen mensuel par rapport au DOE	Débits moyens journaliers par rapport au DCR
La Vienne à Ingrandes	21	16	23.31	>DOE
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	3	1.9	1.68	<DOE
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]	0.5	0.2	0.37	<DOE
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière]	2	1.2	1.32	<DOE
La Dronne à Bonnes	2.6	1.8	2.61	≈DOE
La Charente à Vindelle [Coursac]	3	2.5	3.35	>DOE
La Seudre à Saint-André-de-Lidon	0.1	0.025	0.03	<DOE

Unités : m³/s

Nota - Débit Objectif d'Etiage (DOE) / Débit de Crise (DCR) : dans le présent bulletin, la valeur des DOE et DCR est comparée aux débits moyens mensuels, ce qui diffère de l'évaluation du respect de ces valeurs au sens des SDAGE.



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>

Suivez les débits quotidiennement

Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale supérieur à 10 m³/s ».

* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

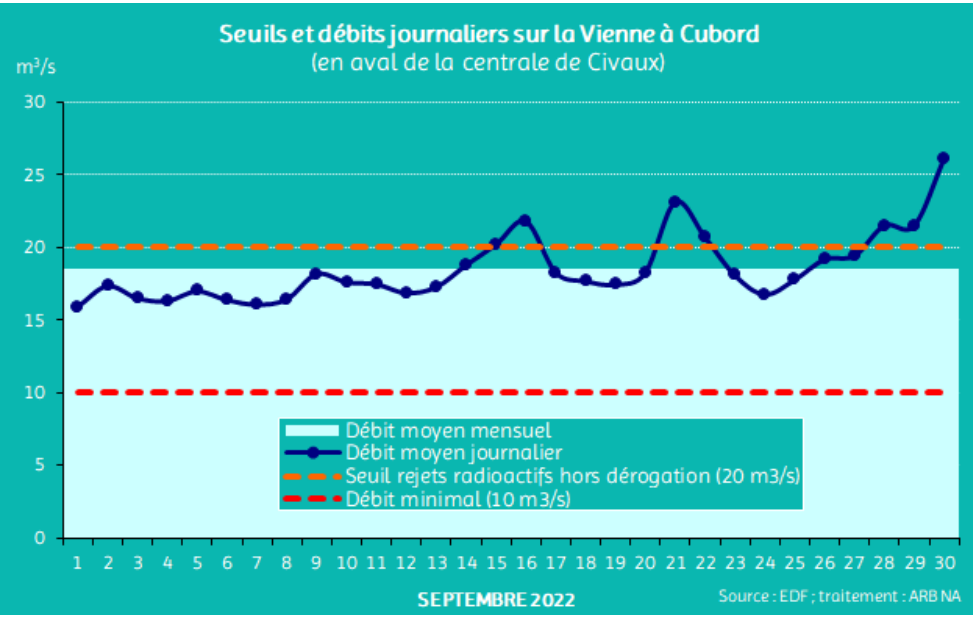
La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont autorisés lorsque le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris entre 20 et 27 m³/s, les rejets donnent lieu à une information de l'ASN. Un régime dérogatoire permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des rejets entre 10 et 20 m³/s. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord (station débitmétrique de référence) = 26.06 m³/s
- à Lussac-les-Châteaux = 24.02 m³/s

Le débit de la Vienne s'est maintenu au-dessus de 15 m³/s pendant tout le mois, avec 2 pics en milieu de mois pour atteindre 26 m³/s le 30.

Courant septembre le débit journalier est resté au-dessus du débit minimal (10 m³/s), autorisant la centrale à fonctionner. Par contre, il est resté sous le seuil minimal pour les rejets radioactifs hors dérogation (20 m³/s), pendant une bonne partie du mois, hormis les 16, 21, 22, 28, 29 et 30 septembre. En conséquence, les effluents sont stockés dans l'attente de conditions de débit autorisant les rejets.

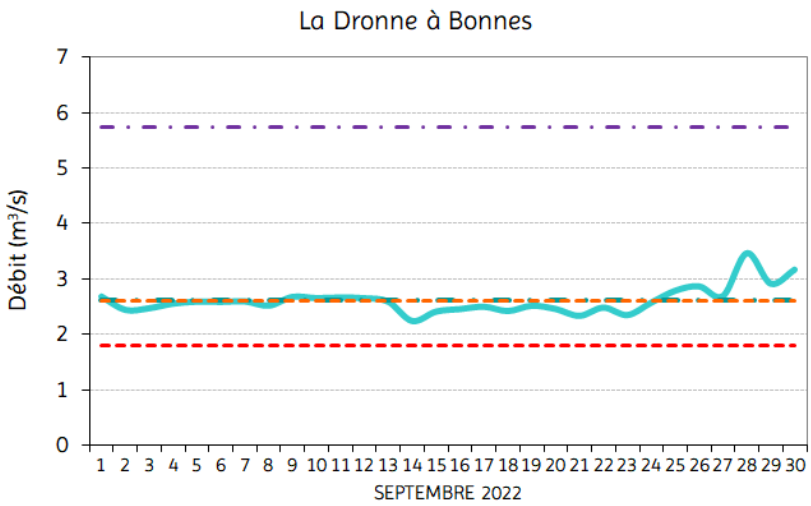
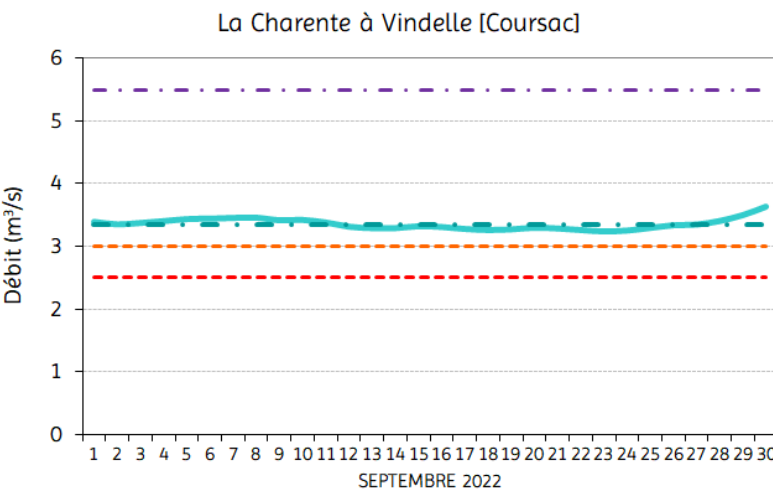
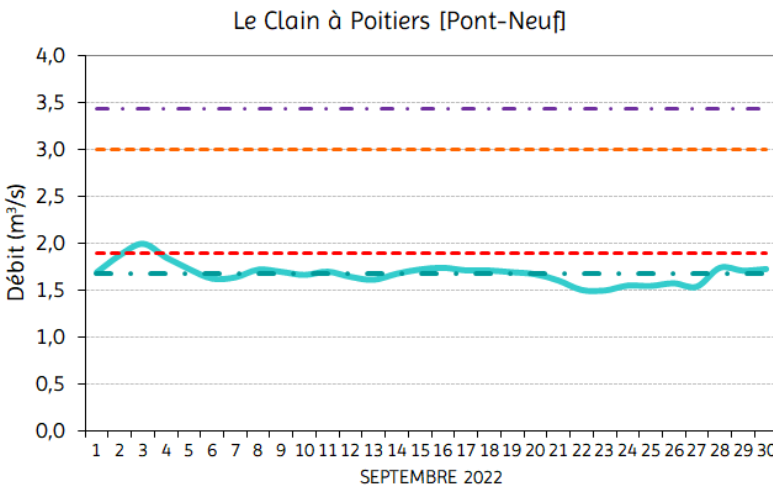
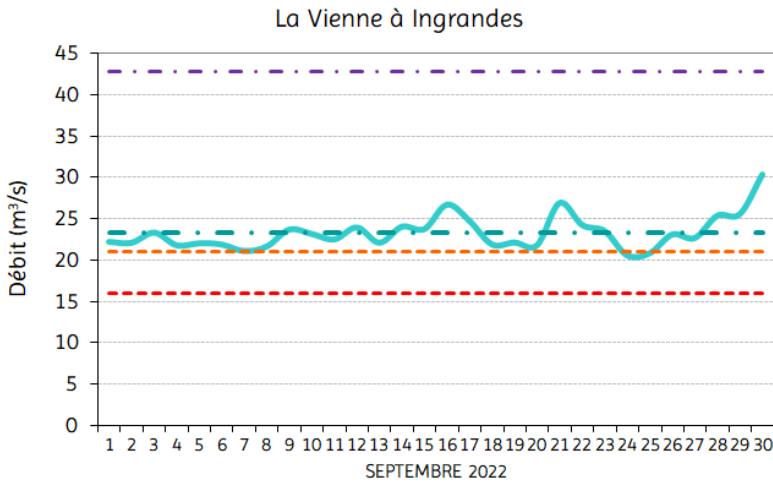
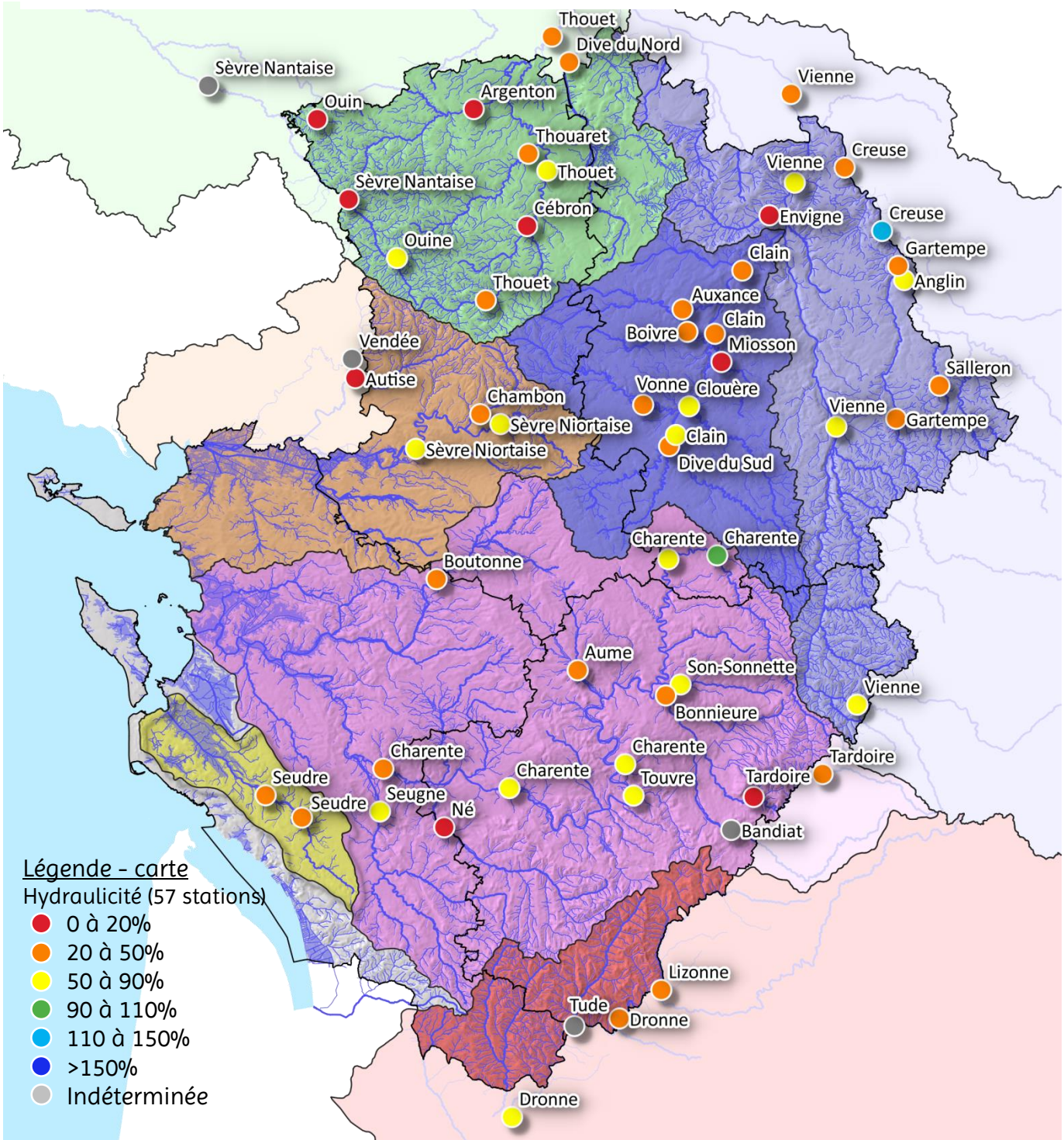
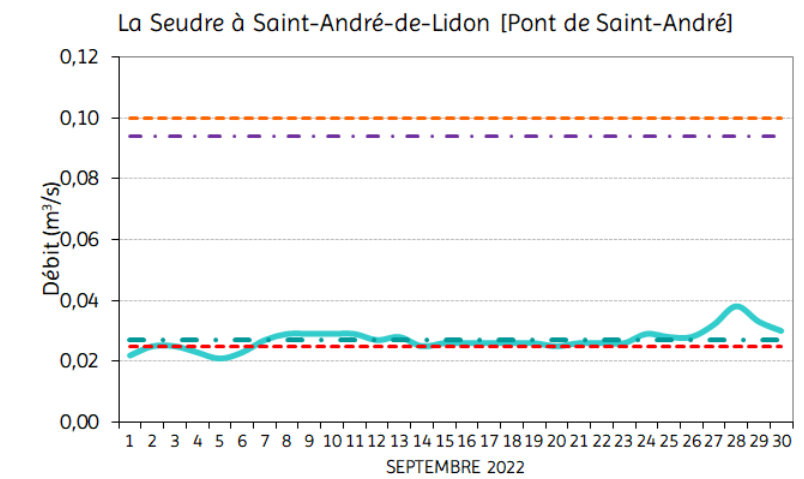
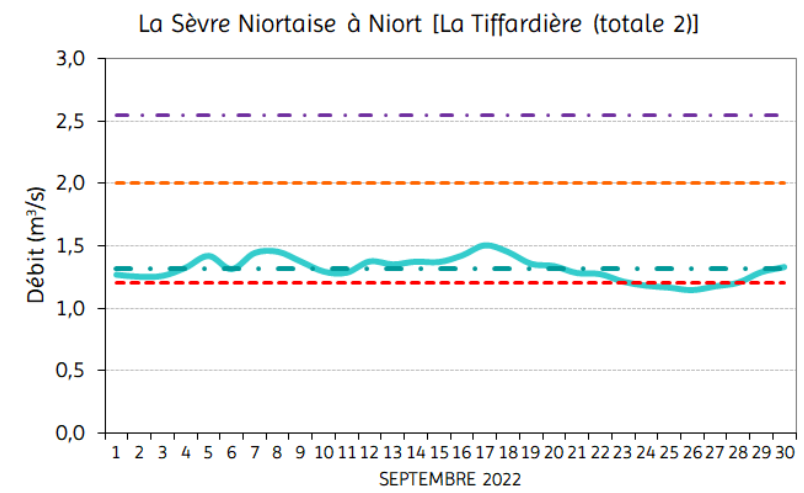
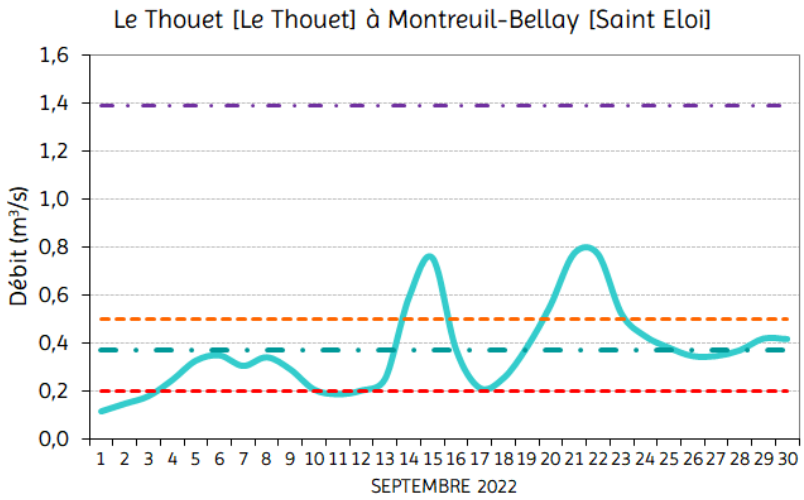


Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr/centrale-nucleaire-civaux>

Consultez la page du site d'EDF dédiée à la centrale nucléaire de Civaux

Carte Hydraulicité SEPTEMBRE 2022 - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel



Légende – graphiques débits du mois

- Débit journalier
- Débit moyen mensuel
- Débit moyen mensuel interannuel
- Débit Objectif d'Étiage (DOE)
- Débit de Crise (DCR)

Données source : Banque HYDRO – producteurs : services d'hydrométrie et de prévision des crues, DREAL Nouvelle-Aquitaine.
Traitements et conceptions graphiques : ARB NA

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

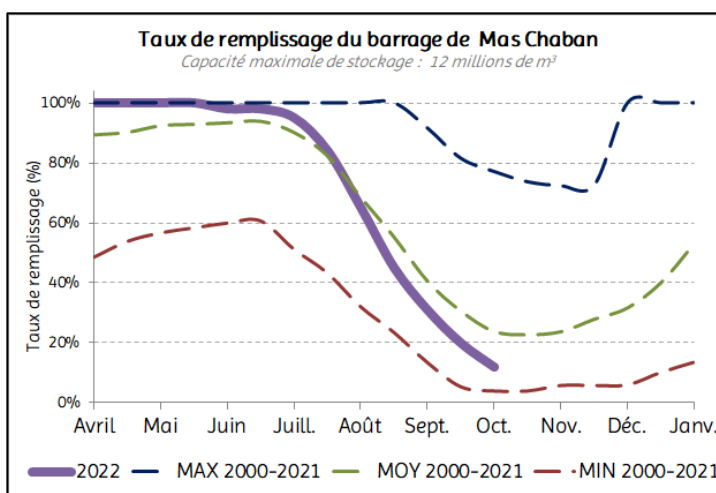
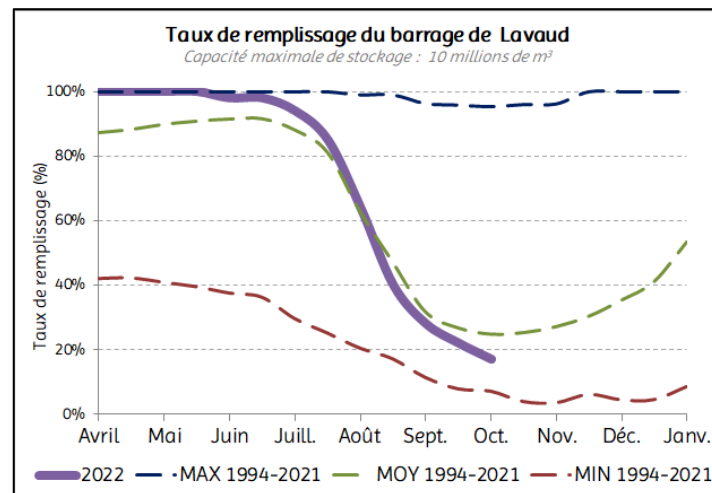
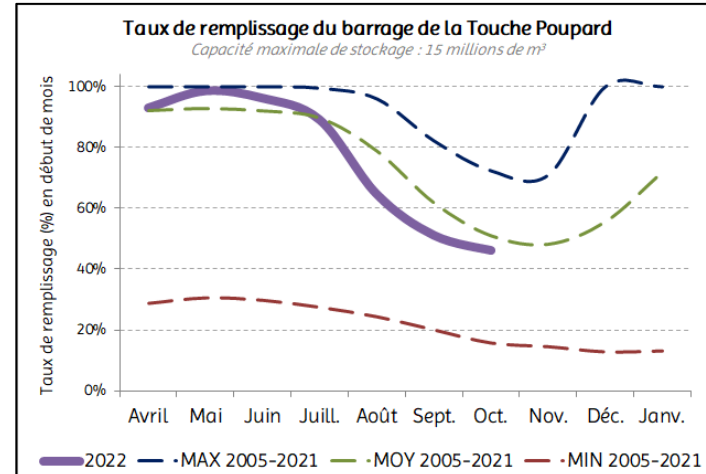
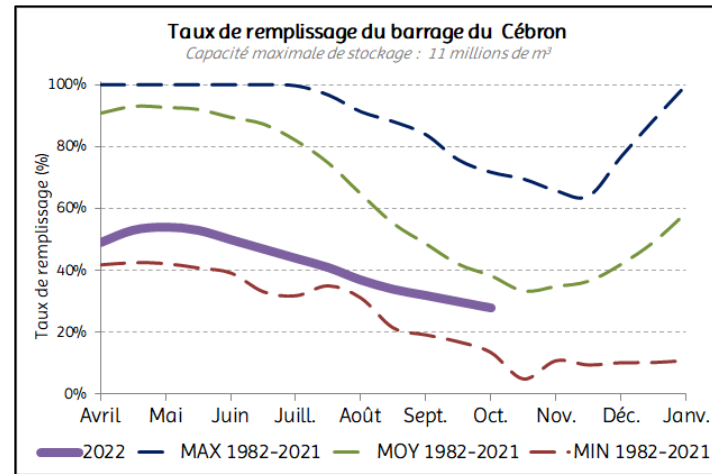
Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

Les taux de remplissage maximum ont été atteints dès le mois de janvier pour Lavaud et Mas Chaban, et début mai pour la Touche-Poupard. En revanche, le Cébron n'était rempli qu'à moitié à la veille de la période de soutien d'étiage.

En baisse, les volumes d'eau stockés début octobre par les barrages de Lavaud, de Mas Chaban, et du Cébron, sont inférieurs à leurs niveaux moyens. Celui de la Touche Poupard est proche de sa moyenne.

Pour rappel, en Charente, jamais une campagne de soutien d'étiage n'avait commencé aussi tôt dans la saison (19 mai). Le précédent record d'ouverture datait de 2011, année très sèche, avec une ouverture le 6 juin 2011.

Sur la Touche Poupard, les lâchers ont également commencé plus tôt qu'habituellement.



Pour rappel, les réserves en eau de Lavaud et de Mas Chaban (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du Cébron (situé sur le Thouet) et de la Touche Poupard (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



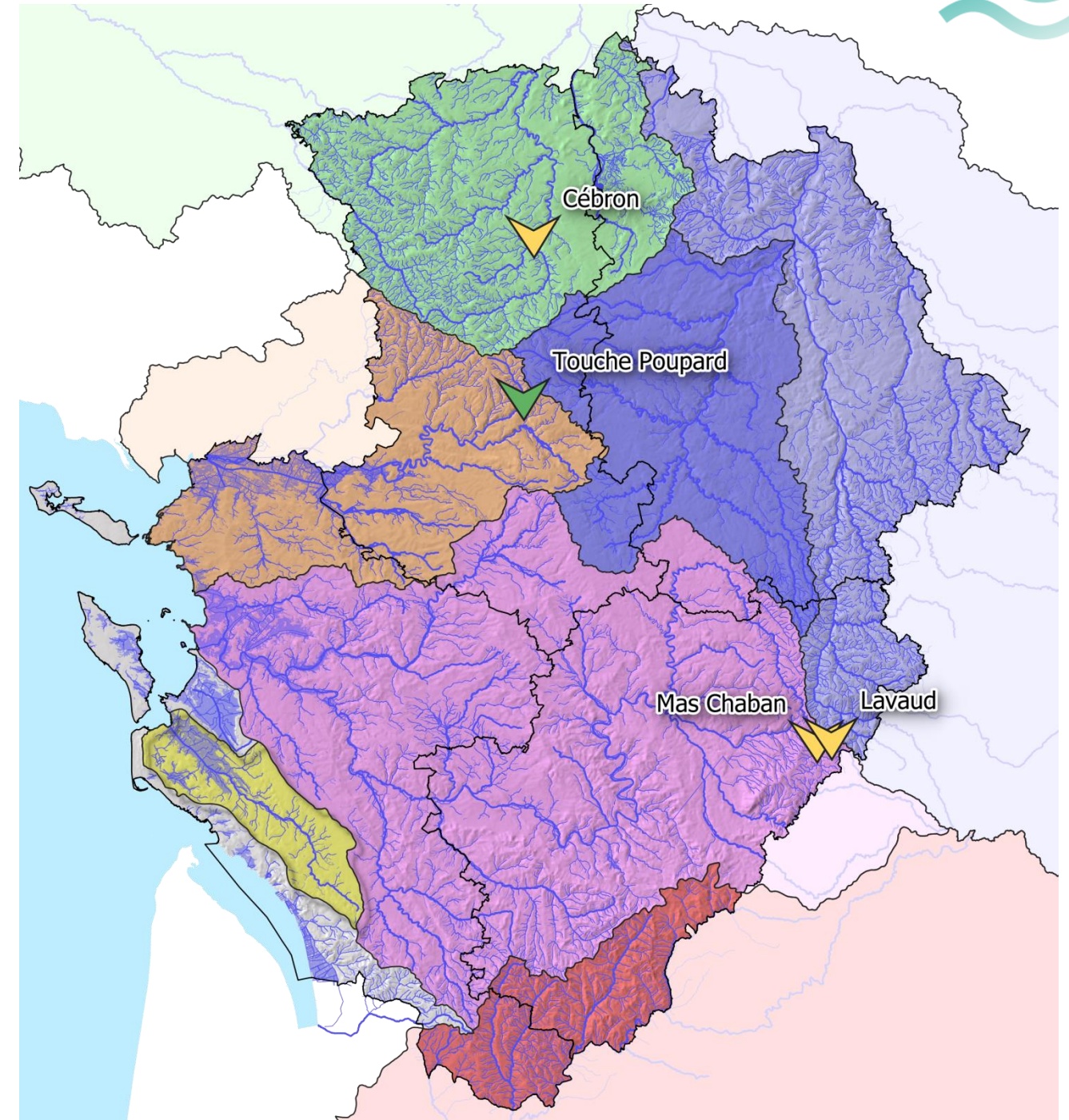
Pour en savoir plus ...

<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL



LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- par rapport au mois précédent :	- par rapport à l'historique des mesures :
Hausse	Supérieur ou égal au maximum
Stable	Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
Baisse	Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
Non déterminé	Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
	Inférieur à la moyenne de plus de 25 %
	Inférieur au minimum
	Non déterminé

ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Office français de la Biodiversité (OFB), fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Né (SIAH Né) et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA) ; traitements ARB NA.

Observatoire National Des Etiages (ONDE)

Dans le cadre du réseau de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), caractérisant les écoulements des petits cours d'eau, des campagnes mensuelles de suivi usuel ont lieu en fin de mois, de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux.

Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon quatre modalités différentes :

- classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- classe 1f = écoulement visible faible ;
- classe 2 = écoulement non visible ;
- classe 3 = assec.

En lien avec la situation quantitative délicate, différentes campagnes complémentaires ont eu lieu depuis le début d'année 2022 dans les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime.

La 5^{ème} campagne ONDE usuelle s'est déroulée fin septembre dans les quatre départements de l'ex-Poitou-Charentes (voir résultats dans le tableau).

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	3	4%	14	16%	0	0%	13	14%	30	10%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	21	30%	21	23%	21	38%	40	43%	103	33%
stations classe 2 "écoulement non visible"	2	3%	10	11%	8	14%	6	6%	26	8%
stations classe 3 "assec"	45	63%	45	50%	27	48%	35	37%	152	49%
Total stations	71	100%	90	100%	56	100%	94	100%	311	100%
Indice ONDE *	3.5		4.4		4.5		6.0		4.7	

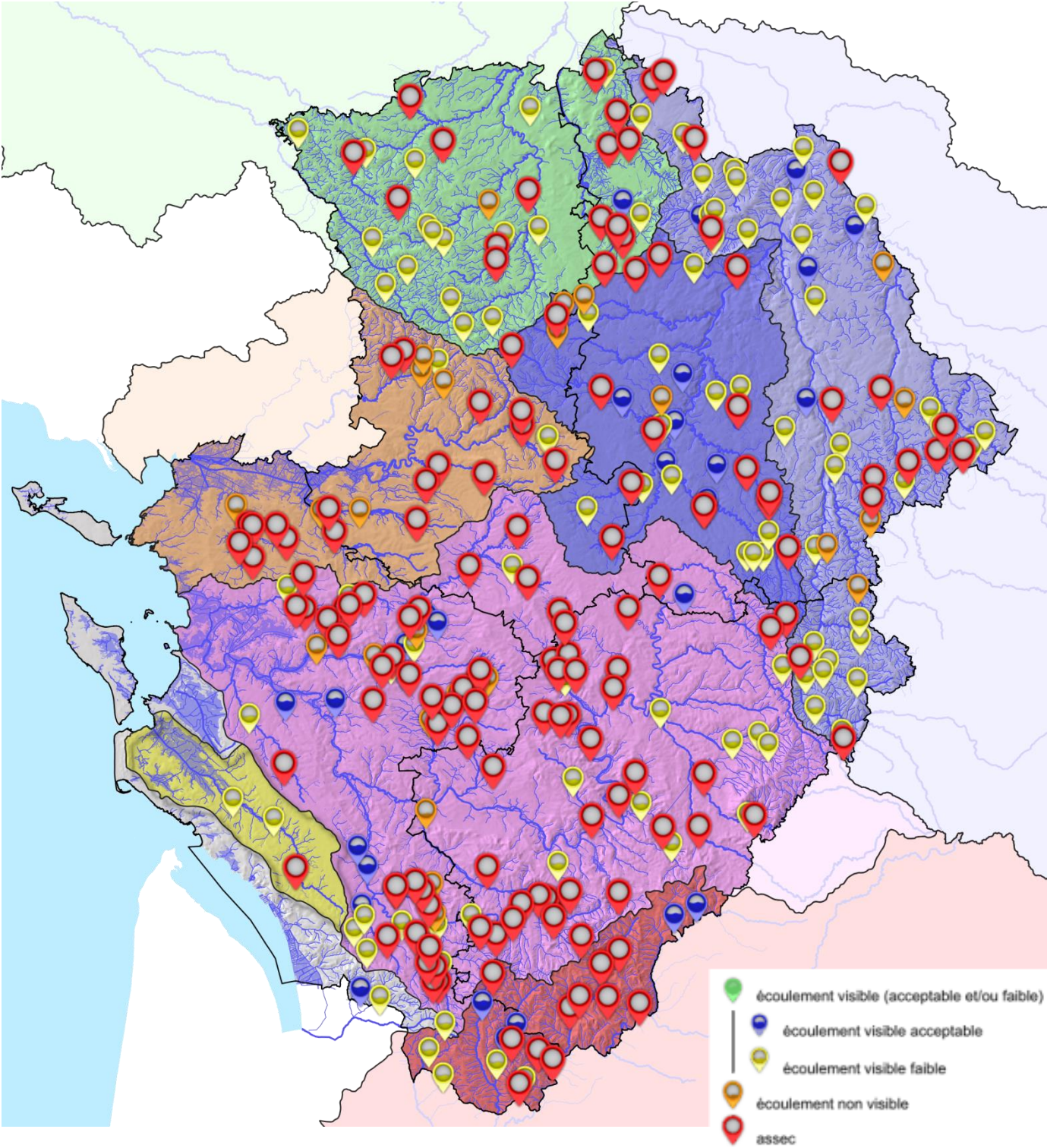
Tableau des résultats de la campagne usuelle ONDE de fin septembre 2022

En lien avec les conditions météorologiques, la situation hydrologique ne s'est guère améliorée pour les milieux aquatiques. Seulement 10% des stations présentent un cours d'eau avec un écoulement visible acceptable. Et avec 57% des stations sans écoulement, la situation de septembre 2022 est la plus défavorable à cette période depuis 2012, devant celles de 2019 et 2012 (respectivement 46% et 42% sans écoulement).

La Charente, la Charente-Maritime, et les Deux-Sèvres sont particulièrement concernés, puisque respectivement 66%, 61% et 63% des points observés sont en assec ou en écoulement non visible. La situation est également délicate en Vienne, avec 44% des points en assec ou en écoulement non visible.

* Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Etiages en Poitou-Charentes
Campagne usuelle de fin septembre 2022



Pour en savoir plus ...

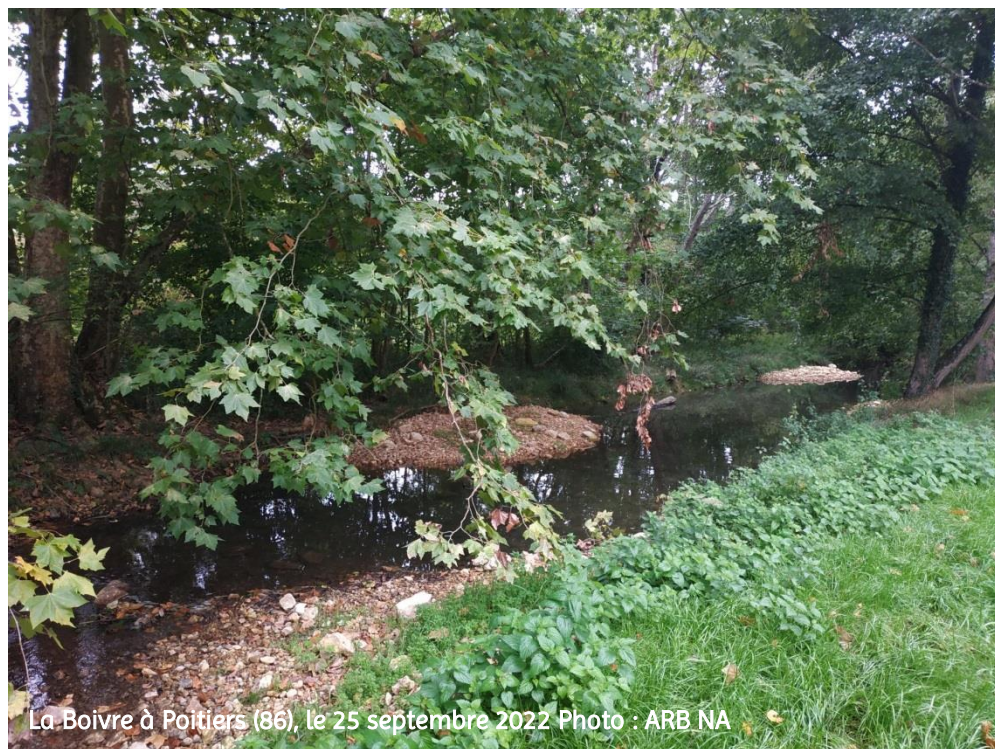
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>

Consultez l'ensemble des résultats des campagnes ONDE précédentes sur le site de l'ARB NA : Outils > Suivi des écoulements > Le suivi des écoulements en ponctuel par l'OFB

<https://onde.eaufrance.fr>

Observatoire national des étiages - Eaufrance

 9



La Boivre à Poitiers (86), le 25 septembre 2022 Photo : ARB NA



Le Clain à Chasseneuil (86), le 20 septembre 2022. Photo : ARB NA

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin

Bulletin n°205 – Septembre 2022

Ce document est consultable, téléchargeable dans son intégralité,
et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA

Rubrique : Publications > Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)

<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Consulter les bulletins de situation hydrologique

sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.

Rubrique : Outils > Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

**Agence Régionale de
la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**



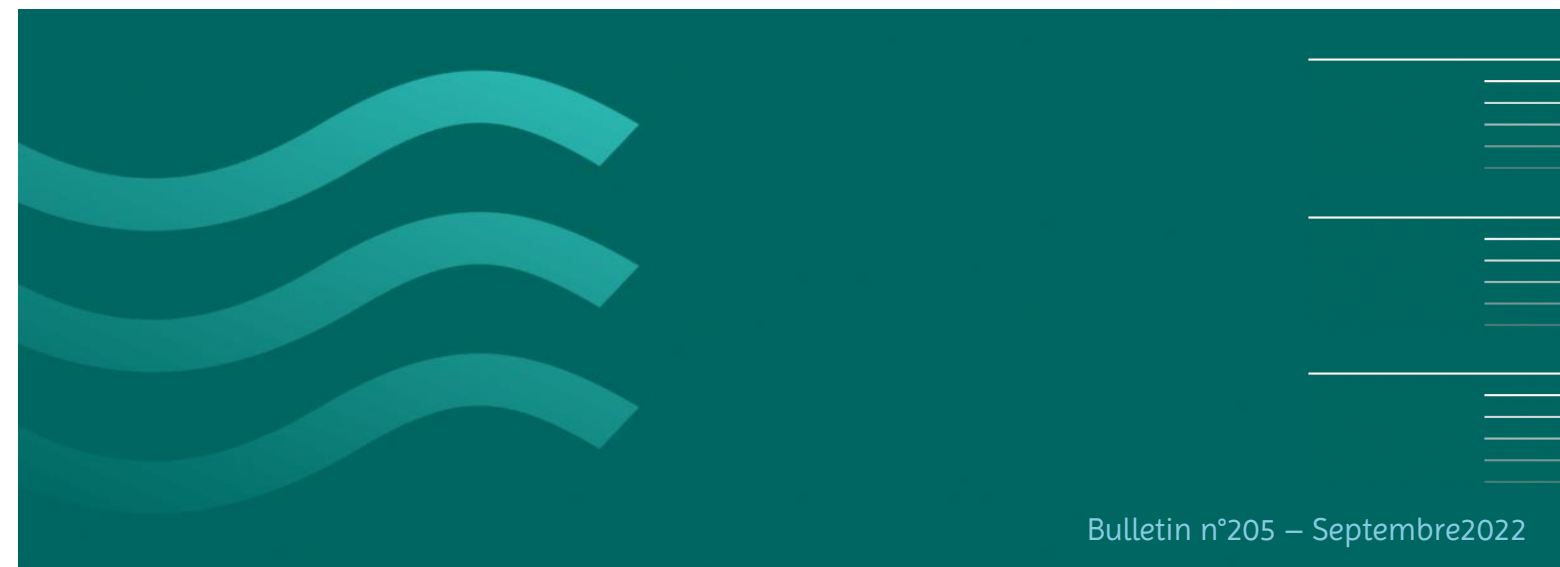
**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
DREAL Nouvelle-Aquitaine
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres



Bulletin n°205 – Septembre 2022